



Modèle Air Club 27

Mairie de Canappeville
220, rue des écoles
27400 Canappeville

Président : Hugues MATTHIEU (tel : 06 12 59 38 81)

Trésorier : Patricia MORELLE (tel : 02 32 50 20 36)

DEMANDE OU RENOUELEMENT D'ADHESION SAISON 2027

Nom :

Prénom :

(Ne remplir la partie ci-dessous que si vous êtes un nouvel adhérent)

Date de naissance : Lieu : Dépt :

Adresse :

Commune : Code postal :

Adresse mail (obligatoire) :

Téléphone :

Numéro de licence FFAM (si déjà licencié) :

N° d'exploitant UAS (obligatoire) :

Fréquence utilisée : 2.4Ghz ou

Le club fonctionne grâce au travail bénévole de ses membres. Avez-vous la possibilité de consacrer quelques heures par mois à la vie du club ?

OUI – NON

Activité(s) pratiquée(s) : Avion – Drone – Hélicoptère - Planeur – Autre

Vol radiocommandé – FPV – Vol libre

Pour voler au sein du M.A.C. 27, il faudra :

- Vous être acquitté du montant de la cotisation club M.A.C. 27 2027 (voir au dos)
- Vous être acquitté du montant de la licence F.F.A.M. 2027 (voir au dos)
- Vous conformez au règlement intérieur actuellement en vigueur dont une copie électronique vous a été adressée en même temps que ce document.

☐

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte de m'y conformer (case à cocher)

Merci de joindre ce formulaire à votre règlement ainsi que l'attestation questionnaire de santé ou si besoin un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'aéromodélisme à l'adresse suivante :

Madame Patricia MORELLE
1, résidence Vallée Dame
27400 Heudreville-sur-Eure

La licence fédérale devra être téléchargée directement sur le site de la FFAM (www.ffam.asso.fr), en accédant à votre espace licencié à l'aide de vos identifiants et mot de passe que vous recevrez par mail dès votre inscription enregistrée.



Toute licence loisir ou adhésion au club souscrite entre le 1^{er} septembre et la date de l'assemblée générale est valable pour l'année en cours ainsi que la suivante.

COTISATIONS 2027

	Licence fédérale loisir	Carte Membre actif	TOTAL
CADET Moins de 14ans au 01/01/2027	12.00€	63.00€*	75.00€
JUNIOR plus de 14 ans et moins de 18 ans au 01/01/2027	22.00€	63.00€*	85.00€
ADULTE plus de 18 ans au 01/01/2027	52.00€	83.00€	135.00€
NON PRATQUANT	15.00€	83.00€	95.00€

* incluant les 20€ pris en charge par le département de l'Eure (si mesure reconduite pour 2027).

N.B. Pour un membre actif ayant au sein du M.A.C. 27 son conjoint ou/et ses enfants également inscrits comme membre(s) actif(s), le montant de la cotisation M.A.C. 27 est fixé à 20.00€, par personne, pour ces derniers.